



# Musée fluvial national Philemon-Wright

ISBN (version numérique) : 978-2-925005-14-8

ISBN (version imprimée) : 978-2-925005-15-5

Dépôt légal, premier trimestre 2021.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

## Sous l'initiative Resonance Canada inc.

Crédits photographiques : **Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec** / pépinière de Saint-Modeste MFFP (pp. 36, 44, 51) ; **Michel Huot** (pp. 38 à 40, 42, 43, 45, 46, 48 à 50, 53 gauche) ; **Alexandre Pampalon** (pp. 41, 47, 52, 53 droite), et **Workers' History Museum** (WHM) (pp. 6 à 35).



Nous remercions spécialement les photographes du WHM : **Madelaine Bachand** (p. 33), **Andrea Cordonnier** (pp. 6, 18 e, 19, 30, 16 / 22 / 33 en médaillon), **Kim Elliot** (pp. 25, 26, 29), **Paul Harrison** (pp. 12, 18 b/c, 22, 30 en médaillon), **Raymond Massé** (pp. 8, 10, 16, 18 a/d/f/k, 35), **Caje Rodrigues** (pp. 11, 15, 31), **Bill Woodley** (pp. 9, 13, 18 h, 20, 21, 23, 31 en médaillon, 32 gauche).

Fonds d'archives : Resonance Canada inc - collection *Royal tour of the British colonies*, cliché 52, en quatrième de couverture.

Montage et graphisme : Resonance Canada inc.  
Imprimerie : Copie Sure  
Imprimé à Gatineau



Une publication de Resonance Canada inc., éditeur.  
206, avenue du Grand-Calumet  
Gatineau (Québec) J9J 1L3, Canada.  
[info@resonance-canada.com](mailto:info@resonance-canada.com)

**M.F.N.P.W. : Musée fluvial national Philemon-Wright**

© Tous droits réservés. La reproduction de ce document, en totalité ou en partie, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, et en particulier par photocopie, par microfilm et dans Internet, est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

# Charte muséale engagée dans **le patrimoine et la biodiversité**

**Musée fluvial national Philemon-Wright**

Axe de recherche du CREE



# AVANT-PROPOS

Préparée pour le futur Musée fluvial national Philemon-Wright (M.F.N.P.W.), la présente charte muséale s'ouvre sur deux principales préoccupations :

- **la protection et la mise en valeur du site exceptionnel des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy qui englobe de riches patrimoines composés de ressources archéologiques (autochtones ou coloniales) et un géosystème complexe proto-industriel et industriel ;**
- **la restauration du pin blanc de l'Est (*Pinus strobus*) en matière de biodiversité.**

La cellule de préfiguration du M.F.N.P.W., qui valide depuis 2007 les travaux préparatoires de l'arrivée du musée, se base sur le plan muséologique introductif de 220 pages : <https://bit.ly/2WBhrs0>. Le groupe de travail comprend le comité scientifique et le comité de pilotage et de suivi des projets, en lien régulièrement avec le conseil des partenaires et le forum des acteurs du développement durable.

La cellule de préfiguration du M.F.N.P.W. est consciente que des ressources supplémentaires sont requises pour élargir et approfondir les connaissances liées au *Wood Rush* (la recherche intensive de pin blanc au XIX<sup>e</sup> siècle, analogue à la ruée vers l'or de 1848) tout en aiguisant l'interconnexion des quatre piliers du développement durable, c'est-à-dire le social, l'économique, le culturel et l'environnement. La formalisation réglementaire du Centre de recherches et d'engagements en excellence (CREE), lié au réseau universitaire canadien, est une étape incontournable pour encadrer les fonctions muséales (collections, recherches et diffusion) et les politiques structurelles.

Tout au long de la genèse du musée, l'organisme A.B.C. Stratégies puis ensuite Resonance Canada inc ont agi successivement comme structure de coordination, de gestion et d'animation du projet muséal tout en favorisant les partenariats innovants essentiels pour l'implantation de l'institution muséale dans la



vallée de l'Outaouais, berceau de l'industrie du bois en Amérique du Nord.

Par exemple, nous avons déterminé la proposition commune concernant la E.B. Eddy, ce château industriel du XIX<sup>e</sup> siècle campé aux chutes des Chaudières, pour que le gouvernement du Québec déclenche la requalification et l'agrégation de sept hectares où se concentrent une douzaine d'édifices historiques comme site patrimonial national : <https://bit.ly/3dDBsqd>.

L'impressionnante panoplie d'initiatives en cours montre à quel point l'arrivée du musée est essentielle et est considérée favorablement dans le paysage québécois et canadien.

**Cette charte est donc un outil pour impulser le rôle prééminent du nouveau musée, M.F.N.P.W., pour favoriser la protection, la conservation et la restauration des systèmes ciblés.**


Page

7

**PATRIMOINE**

36

**BIODIVERSITÉ**



THE  
E. B. EDDY CO.  
1892.

*E. B. EDDY. Édifice n° 6, côté nord.*



Musée fluvial national Philemon-Wright



*E.B. EDDY. Édifice n° 8, sous-sol.*



E.B. EDDY. Édifice n° 8, sous-sol.

Le site patrimonial des chutes des Chaudières et de l'ensemble industriel E.B. Eddy correspond à une zone de 69 461 mètres carrés ou de sept (7) hectares incluant des *water lots* (zones de terre couvertes par l'eau).

Le site se découpe en un polygone irrégulier sur la rive nord de la rivière des Outaouais empiétant sur l'île Philemon. Il inclut une douzaine d'édifices ainsi que trois centrales hydroélectriques.

Musée fluvial national Philemon-Wright



*E.B. EDDY. Édifice n° 12 au 2<sup>e</sup> étage.*



E.B. EDDY. Édifice n° 12 au 2<sup>e</sup> étage.

Situé au sud du boul. Alexandre-Taché et de la rue Laurier, entre le ruisseau de la Brasserie à l'Ouest et le pont du Portage à l'Est, dans la ville de Gatineau (Québec), cet ensemble contient des patrimoines remarquables qui témoignent de l'originalité et de la spécificité des histoires qui s'y sont déroulées et des groupes qui y vivent tels :

- Site spirituel et de rencontres des Premières Nations
- Route des Portageurs
- Archipel interprovincial unifiant les îles Philemon, Chaudière, Victoria, Amélia et Albert.
- Noyau colonial du fondateur de la Région, Philemon Wright
- Berceau du *Wood Rush* avec les *Raftsmens* (cageux) et les draveurs
- Lieu légendaire des exploits de Jos Montferrand, célèbre maître de cages de la vallée de l'Outaouais
- Vestiges archéologiques d'importance : autochtones, proto-industriels et industriels.
- Château industriel de la E.B. Eddy
- Espace séculaire d'innovations et de modernités.
- Porte ouverte du Québec.
- Berceau de l'industrie canadienne.



E.B. EDDY. Édifice n° 6 au 3<sup>e</sup> étage.



*E.B. EDDY. Passage vers l'édifice n° 8.*

CONSIDÉRANT QUE le bilan des nouvelles connaissances acquises démontre clairement que le site des chutes des Chaudières est un terrain à haute valeur archéologique.

CONSIDÉRANT QUE le site des chutes des Chaudières est un lieu sacré pour les Premières Nations depuis plus de 6 000 ans.

CONSIDÉRANT QUE le site des chutes des Chaudières est un archipel qui possède des caractéristiques exceptionnelles tant géologique, hydrologique, naturelle, sociohistorique, identitaire qu'industrielle.

Musée fluvial national Philemon-Wright



E.B. EDDY. Édifices n<sup>os</sup> 3 et 5 au rez-de-chaussée.



CONSIDÉRANT QUE le château industriel du XIX<sup>e</sup> siècle, E.B. Eddy, campé aux chutes des Chaudières, doit être accessible au public afin que Gatineau profite du retour d'une identité distinctive et d'un sentiment d'appartenance fort.

CONSIDÉRANT QUE l'espace muséal projeté aura l'avantage de mettre en évidence les articulations entre les diverses dimensions de ce patrimoine, mais aurait aussi pour effet de lier ces derniers avec des préoccupations contemporaines.

CONSIDÉRANT QUE l'espace muséal projeté reconnaîtra de façon concrète et continue la contribution de l'histoire de la foresterie à l'évolution d'un patrimoine multidimensionnel commun.



E.B. EDDY. Édifices n° 1 et 2B.



E.B. EDDY. Édifices n<sup>os</sup> 12 et 13 au 2<sup>e</sup> étage.



s'engage à :

- PROMOUVOIR le maintien des espaces naturels et architecturaux du site des chutes des Chaudières ainsi que l'héritage culturel spécifique de l'ère des *Raftsmen* (cageux) qui s'étend aux dimensions immatérielles, comme source d'identité collective, de créativité et de diversité.
- CONTRIBUER au développement durable du site des chutes des Chaudières en devenant un partenaire à valeur ajoutée.
- SOUTENIR les détenteurs d'un savoir culturel exceptionnel pour en assurer la transmission et contribuer à faire reconnaître la valeur des connaissances et savoirs locaux sur les méthodes ancestrales du flottage du bois.



a



b

Patrimoine identitaire.  
Concertation. Protection.



c

# PLAN DE MISE EN VALEUR



e



f



g



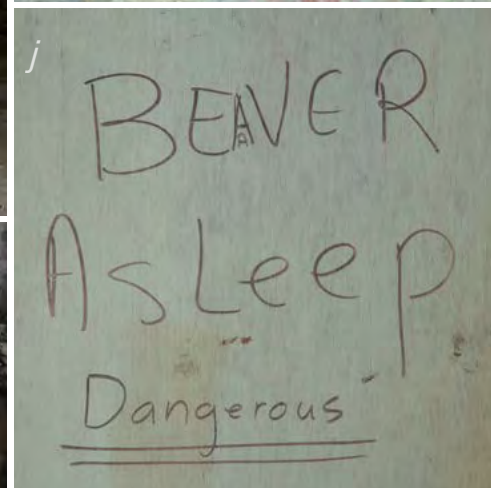
d



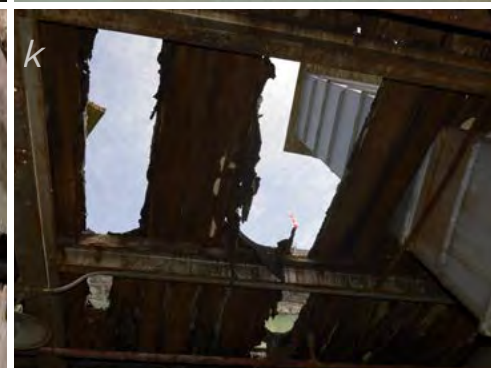
h



i



j



k



- PRÉSERVER, CONSERVER ET METTRE EN VALEUR les entrées, les sorties et les couloirs des **anciennes glissoirs à cages**. En 1976, le gouvernement fédéral a reconnu l'importance historique du glissoir de Hull comme une innovation technique majeure pour le Canada : <https://bit.ly/3bgCJGm>.
- PRÉSERVER, CONSERVER ET METTRE EN VALEUR l'ensemble industriel E.B. Eddy. À cet effet, le pavillon Montferrand du musée pourrait intégrer l'espace architectural des édifices n°s 1-2-3-6, déjà classés.
- DÉVELOPPER ET MAINTENIR un réseau d'action et d'intervention pour identifier les menaces du patrimoine culturel qu'il soit matériel comme immatériel.

Musée fluvial national Philemon-Wright



E.B. EDDY. Édifice n° 2 observé du n° 3 au rez-de-chaussée.





- ASSUMER les fonctions muséales qui touchent trois volets — la constitution des collections, le développement de recherches et leur diffusion — dans un cadre qui favorisera des approches disciplinaires plurielles en vue de construire les programmes scientifiques des expositions du futur musée et de favoriser une prise de conscience de ce qu'elles représentent.
- SAUVEGARDER, CONSERVER ET METTRE EN VALEUR un pan de l'histoire et un patrimoine de pratiques industrielles importantes du Canada.
- DÉVELOPPER des travaux spécialisés pour rendre plus accessibles le patrimoine et l'histoire auprès des publics.

Musée fluvial national Philemon-Wright



*E.B. EDDY. Édifice n° 6 au rez-de-chaussée.*



E.B. EDDY. Édifice n° 8 au sous-sol.

- DOTER la vallée de l'Outaouais d'un équipement pour l'interprétation de la ressource archéologique.
- COMMUNIQUER les connaissances du musée et partager son savoir-faire.
- DIFFUSER 200 ans d'héritage reliés aux *Raftsmen* (cageux) et aux draveurs afin d'enrichir le récit national en superposant d'autres points de vue innovants. Cette perspective donnera un regard neuf sur des collections encore peu ou pas accessibles au public, afin d'établir de nouveaux liens pour que les Canadiens découvrent une nouvelle facette de ce qu'ils ont toujours vu comme de simples berges et d'ordinaires cours d'eau.



*La rivière des Outaouais.*



E.B. EDDY. Édifice n° 6 au 3<sup>e</sup> étage.

- RENFORCER l'image de la Région de la capitale nationale pour faire apprécier à sa juste valeur cet héritage culturel non encore commémoré ; celui des pratiques industrielles importantes du Canada reliées au flottage du bois. Rappelons-le : la vallée de l'Outaouais est le berceau de l'industrie forestière en Amérique du Nord.
- CONVIER la population à mieux connaître et côtoyer les grands arbres pour s'émerveiller devant l'équilibre de la nature qui est essentiel au maintien de l'équilibre humain. Nous devons être plus disciplinés si l'on veut que notre terre demeure habitable.

Musée fluvial national Philemon-Wright



*E.B. EDDY. Édifice n° 12 au rez-de-chaussée.*



Musée fluvial national Philemon-Wright



*Vue sur le Trou du Diable des chutes des Chaudières au cœur du château industriel E.B. EDDY datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Édifice 13 au rez-de-chaussée.*



E.B. EDDY. Édifice n° 13 au 2<sup>e</sup> étage.

Musée fluvial national Philemon-Wright



*E.B. EDDY. Édifice n° 6 au rez-de-chaussée.*



E.B. EDDY. Plafond de l'édifice n° 6.



Musée fluvial national Philemon-Wright



E.B. EDDY. Édifice n° 6 au 2<sup>e</sup> étage.



E.B. EDDY. Édifice n° 13, sous-sol.



Musée fluvial national Philemon-Wright







*Semis de pin blanc à la pépinière de Saint-Modeste, Québec.*





*Lit de cônes et d'aiguilles de pin blanc.*



CONSIDÉRANT QUE le pin blanc est désigné **espèce forestière en raréfaction** dans plusieurs régions du Québec dont l'Outaouais et le Témiscamingue.

CONSIDÉRANT QUE les changements climatiques peuvent accroître le risque d'épisodes de sécheresse et d'orages importants dans les limites de répartition naturelle du pin blanc et en particulier dans la partie ouest du Québec.

CONSIDÉRANT que les opérations traditionnelles d'exploitation forestière, la protection contre les incendies de forêt et la prolifération du cerf de Virginie ont grandement affecté la régénération des peuplements de pins blancs de l'Est en permettant à la succession d'autres espèces (en particulier l'érable rouge et le sapin baumier) de modifier la composition des peuplements de pins blancs.





*Joli peuplement de pins blancs.*



CONSIDÉRANT QUE le problème de régénération du pin blanc a été maintes fois souligné dans la littérature des derniers 50 ans.

CONSIDÉRANT QUE les efforts de reboisement ont connu un succès mitigé, et ce, même dans les régions productrices de pin.

CONSIDÉRANT QUE les efforts de protection contre les deux principaux ravageurs du pin blanc sont essentiels à la conservation et la sylviculture et que de nouvelles menaces à la santé du pin sont apparues récemment.

CONSIDÉRANT QUE l'approvisionnement de certaines usines avec du pin blanc est de plus en plus difficile.



Musée fluvial national Philemon-Wright





CONSIDÉRANT QUE le nouveau projet de musée peut contribuer à rehausser l'intérêt public pour un aménagement durable du pin.

CONSIDÉRANT QUE cette ressource peut contribuer de façon significative au développement économique de la ruralité.

CONSIDÉRANT QUE les connaissances acquises sur cette espèce et sa gestion peuvent servir au Québec, mais aussi en Ontario et une partie des Maritimes.

CONSIDÉRANT QU'une vision à plus long terme permettrait de découvrir de nouvelles écoles de pensée quant à la restauration du pin blanc.



Musée fluvial national Philemon-Wright



 s'engage à :

- DÉVELOPPER une stratégie de renouvellement du pin blanc de l'Est et à mettre en place des façons innovantes afin de (1) favoriser un ensemencement naturel par une rétention réfléchie de semenciers et (2) de profiter de la fonction de facilitation d'un couvert de protection en utilisant alors des peuplements feuillus de moindre valeur économique.
- CRÉER un « Fonds du pin blanc » destiné à appuyer les travaux de recherche et de développement et la création d'une nouvelle vision d'aménagement écosystémique applicable au pin blanc pour toute l'aire de distribution de cette espèce y compris l'Ontario, le Québec et les Maritimes.





*Les semis de chêne et de pin blanc sont souvent présents sur des sites secs.*

- RÉUNIR des partenaires intéressés par cet objectif commun, à l'aide du Centre de recherche par excellence (CREE), de développer des mesures de restauration et de réhabilitation dans la région écologique 3a et 3b (érable à sucre/bouleau jaune) grâce à des collaborations avec d'autres centres de recherche (ISFORT, CERFO, UQO, UQAT, DRF, RNCan) tout en encourageant les discussions permettant de prioriser les actions régionales notamment dans la vallée de l'Outaouais.
- AGIR concrètement dans chacune des circonscriptions électorales selon un échéancier défini afin de réintroduire du pin blanc et mieux utiliser les peuplements qui restent.



Musée fluvial national Philemon-Wright





- DÉVELOPPER des stratégies sylvicoles qui permettent de s'adapter au contexte de changements globaux c'est-à-dire de changements rapides et tout en reconnaissant l'enjeu actuel de l'âge avancé de nombreux peuplements et en même temps de l'absence de régénération naturelle de pin blanc qui est souvent empêchée par des espèces plus tolérantes et plus abondantes qui coupent la lumière au pin blanc devenu rare — celui-ci nécessite des traitements ou des méthodes de régénération spécifiques.
- REVOIR l'ensemble de nos connaissances et de l'expertise sylvicole développée dans plusieurs régions afin de mieux reconnaître des équipements et interventions innovantes au niveau de la préparation des microsites.



Musée fluvial national Philemon-Wright



- ADAPTER la sylviculture à des peuplements le plus souvent mixtes et développer une vision d'ensemble des différentes conditions dans lesquelles le pin se retrouve en nature.
- REDÉFINIR les superficies à récolter, car les unités actuelles représentent une diversité trop grande de menaces et empêchent de prioriser les interventions nécessaires et aussi de voir clairement les opportunités de restauration du pin blanc.







